

## **CAS Santé sexuelle : approches de prévention et de promotion – 2025-2026**

### **Module 1 - Relations humaines et sexualité**

5 ECTS – 6 jours – tronc commun avec le DAS

#### **Objectif**

Acquérir des notions théoriques dans les domaines de l'histoire, de la psycho-sociologie et de l'anthropologie, en lien avec la santé sexuelle.

#### **Compétences visées**

A la fin du module les participant·es sont capables de :

- identifier différentes normes et valeurs en matière de sexualité
- faire preuve d'esprit critique par rapport aux normes et valeurs identifiés en matière de sexualité.

#### **Contenu et formes d'enseignement**

L'approche des droits humains liés à la sexualité est transversale aux contenus suivants :

- Déterminants multiples du sexe, du genre et de la sexualité
- Diverses dimensions de l'intimité et de la relation au corps
- Etapes du développement psycho-sexuel et affectif de l'enfant, de l'adolescent·e et de l'adulte
- Eléments fondateurs de la sexualité, de la relation de couple et de la parentalité, en regard de la diversité des contextes culturels et sociaux
- Sexualités et institutions

Ces contenus sont enseignés dans le cadre de cours magistraux et d'analyses de situations.

#### **Modalités d'évaluation**

Restitution d'une fiche de lecture (entre 3 et 6 pages) d'un ouvrage ou d'un article sélectionné dans une liste bibliographique remise aux participant·es. La fiche doit se présenter sous la forme d'un résumé et sera évaluée selon les critères suivants : esprit de synthèse, présentation exhaustive et compréhensible des thèses développées dans l'ouvrage/l'article, identification et mise en perspective des valeurs et normes en matière de sexualité sous-jacentes aux thèses.

## **CAS Santé sexuelle : approches de prévention et de promotion – 2025-2026**

### **Module 2 - Santé publique et santé sexuelle**

5 ECTS – 6 jours – tronc commun avec le DAS

#### **Objectif**

Situer la santé sexuelle dans le champ de la santé publique.

#### **Compétences visées**

A la fin du module les participant-es sont capables d'identifier et de comprendre les enjeux sanitaires et sociopolitiques des projets de prévention et de promotion en santé sexuelle.

#### **Contenu et formes d'enseignement**

La santé sexuelle est abordée dans une perspective pluridisciplinaire, croisant des lectures anthropologiques, biologiques, psychosociologiques, juridiques et éthiques du phénomène.

L'approche des droits humains liés à la sexualité est transversale aux contenus suivants :

- Bases du travail en santé publique, promotion de la santé sexuelle et prévention : ancrages nationaux et internationaux
- Bases légales suisses en matière de sexualité et de santé sexuelle et reproductive
- Axes de la promotion de la santé sexuelle selon la définition de la santé sexuelle pour la Suisse de la Commission fédérale pour la santé sexuelle
  - Education à la santé sexuelle tout au long de la vie
  - Santé sexuelle et reproductive
  - Prévention VIH et autres IST
  - Violences sexuelles et relationnelles
  - Santé sexuelle, santé mentale et discriminations
- Analyse de projets de prévention et de promotion dans le domaine de la santé sexuelle.

Ces contenus sont abordés dans le cadre de cours magistraux, de présentation de cas et de travail en sous-groupes.

#### **Modalités d'évaluation**

Construction d'un projet de prévention et/ou de promotion en santé sexuelle, dans le cadre d'un travail de groupe (5-6 personnes par groupe). L'évaluation porte sur la présentation orale du groupe et son support (p.ex. powerpoint et notes de présentation, texte, etc.). Une seule évaluation est rendue qui vaut pour l'ensemble des participant-es du groupe. Les critères suivants sont pris en considération : pertinence des enjeux sanitaires et sociopolitiques identifiés et pris en compte, pertinence de l'analyse critique et des pistes d'action proposées, qualité de la synthèse du projet, de l'articulation de la présentation et de la communication sur le projet.

## **CAS Santé sexuelle : approches de prévention et de promotion – 2025-2026**

### **Module 3 – Laboratoire pratique**

5 ECTS – 5 jours

#### **Objectif**

Intégrer et renforcer les connaissances théoriques acquises et travailler une posture professionnelle en faisant des liens avec les pratiques professionnelles des participant·es.

#### **Compétences visées**

Mettre à profit les savoirs théoriques pour enrichir ses pratiques professionnelles, en renforçant ses ressources et en identifiant son pouvoir d'agir.

#### **Contenu et formes d'enseignement**

- Alternance entre cours thématiques et ateliers d'approfondissement
- Présentation d'outils d'intervention et de promotion de la santé sexuelle pour différents publics / settings
- Mise en perspective des apports théoriques pour les pratiques professionnelles
- Echange interactif et partage de ressources à partir des différentes pratiques et situations professionnelles amenées par les participant.es
- Travail sur une posture professionnelle basée sur les droits en promotion de la santé sexuelle dans différents contextes d'intervention
- Rédaction d'un travail d'intégration de fin d'études

#### **Modalités d'évaluation et de validation**

Travail d'intégration de fin d'études, d'environ 10-12 pages, qui dresse un bilan d'apprentissages permettant de mettre en évidence les apports des trois modules du CAS pour penser sa pratique. Ce bilan d'apprentissage se basera sur une situation emblématique liée à au domaine professionnel des participant.es.

L'évaluation se basera sur la qualité des informations ; la qualité de l'analyse et de l'identification d'outils pertinents ; la qualité du questionnement des participant.es.